

MOUREUILLE

Bulletin d'informations



Sortie enfants



1er Mai



Marylou Missier sacrée Miss
Pays de St Éloy



Intervillages DURMIGNAT



Moureuille.fr



Le mot du maire



Chères Moureuilloises, Chers Moureuillois,
Veuillez trouver une nouvelle édition de notre bulletin d'informations.

Ces dernières semaines ont été marquées par une actualité particulièrement éprouvante. Entre les épisodes de canicule qui ont touché notre territoire et les violents incendies ayant frappé plusieurs régions de France, chacun a pu mesurer l'importance de la solidarité et de la prévention.

À Moureuil, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est pleinement mobilisé afin d'accompagner les personnes les plus fragiles durant ces fortes chaleurs. Ses membres ont renforcé leurs visites et leurs prises de contact auprès des personnes déjà connues afin de s'assurer régulièrement de leur bien-être et de répondre à leurs éventuels besoins.

Je rappelle également qu'un registre communal des personnes vulnérables est à la disposition des habitants en mairie. Les personnes concernées, ou leurs proches, sont invitées à se faire connaître afin de permettre un accompagnement adapté en cas d'épisodes climatiques exceptionnels ou de toute autre situation nécessitant une vigilance particulière.

Parallèlement, la nouvelle équipe municipale poursuit son travail avec détermination afin de faire avancer les projets de la commune et d'améliorer, au quotidien, le cadre de vie de chacun.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent les animations et rendez-vous de cette fin d'été, les principales actualités de notre commune ainsi que les activités proposées pour la rentrée de septembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, de bons moments en famille ou entre amis, et une excellente lecture.

votre maire, **Didier Bournat**

Civisme



Comme vous pouvez le constater ci-dessus, les abords de nos points de collecte font trop souvent l'objet d'incivilités. Déposer des sacs, des cartons ou des objets encombrants à côté des conteneurs, parfois même lorsqu'ils sont vides, nuit gravement à la propreté et à l'image de notre village.

Ces actes manquent de respect envers nos agents municipaux, contraints de ramasser à la main ce qui devrait être jeté correctement ou apporté en déchèterie. Garder notre commune propre et agréable est une responsabilité collective. Les bacs sont là pour vos ordures ménagères classiques ; pour tout le reste, les structures adaptées existent à proximité.

Contacts

Fermeture estivale de la mairie

En raison des congés estivaux, la mairie sera exceptionnellement fermée au public du 5 au 28 août inclus. Durant cette période, seules les urgences seront traitées. Nous vous remercions d'anticiper vos démarches dans la mesure du possible. En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

-Didier BOURNAT, maire 06 77 05 40 96

-Christophe CHARTOIRE, adjoint 06 60 68 99 84



Agenda des manifestations

Associations de la commune

COMITÉ DES FÊTES

Joëlle ANGIOLINI 06 77 86 11 92

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE (ACCA)

Baptiste GUISEZ 06 38 86 06 74

CLUB DE L'AMITIÉ

Manuel BONNET 06 03 06 03 45

LES AMIS AUVERGNATS

Ghislaine KLYSZ 06 85 74 77 13

LE GROG

Titouan DEHARBE 07 68 59 39 02

22 août - LE GROG
Festival de musique

29 août
Fête Patronale

-14h00 : Concours de pétanque (ACCA)
-19h30: repas champêtre en extérieur

30 août
Fête Patronale

-Brocante
-14h00: Ballon sculpté, maquillage
-15h00: Spectacle gratuit avec "Les Affoubertis" musique celtique traditionnelle et rock français.

Fête Patronale des 29 et 30 août



La municipalité vous donne rendez-vous les 29 et 30 août pour la traditionnelle fête patronale de Moureuille. Au programme : concours de pétanque, repas champêtre, brocante, animations, spectacle des Affoubertis et de nombreuses animations tout au long du week-end.

À l'issue de la messe du dimanche, la municipalité aura le plaisir d'offrir le traditionnel vin d'honneur à l'ensemble des habitants et des visiteurs. Venez nombreux partager ce moment de convivialité

31 octobre - Comité des Fêtes
Soirée Halloween

7 novembre - Comité des fêtes
Repas dansant

14 novembre - Club de l'amitié
Soirée théâtre

28 novembre
Téléthon (Toutes les associations)

31 décembre - Les Amis Auvergnats
Réveillon



Aides aux voyages scolaires

École primaire : La commune participe au financement des séjours scolaires organisés par l'école, à hauteur de 100 € par élève pour tout voyage comportant au moins une nuitée. Cette participation est versée directement à l'école ou à l'Association des Parents d'Élèves (APE) en charge de l'organisation du séjour.

Élèves de 3^e : Afin d'accompagner les familles, la commune attribue une aide de 200 € par élève participant au voyage scolaire de fin de collège. Cette participation est versée directement aux familles, sur présentation d'un justificatif, celles-ci ayant avancé les frais du séjour.

La bibliothèque ouvre à la rentrée !

C'est une belle nouveauté qui attend les habitants dès la rentrée : notre village se dote d'une toute nouvelle bibliothèque !

Installée dans l'ancienne salle des archives, entièrement réaménagée pour l'occasion, la bibliothèque offrira un espace chaleureux et convivial dédié à la lecture. Située au sein du bâtiment de la salle des associations, elle sera un nouveau lieu de rencontre, de découverte et de partage pour tous.

Les jours et horaires d'ouverture définitifs vous seront communiqués très prochainement, tout comme le calendrier des premières animations prévues pour les petits et les grands.

Aides aux familles

Bons de rentrée scolaire :

30 € par enfant

scolarisé dans l'enseignement secondaire général ou professionnel (de la 6^e à la terminale). Cette année, les bons seront joints à la lettre d'informations pour les familles concernées. Ils devront être utilisés avant le 31 octobre 2026. Les familles qui seraient éventuellement oubliées pourront s'adresser au secrétariat de mairie les jours et heures d'ouverture au public.

Aide au financement d'une activité d'éveil, sportive ou culturelle :

participation attribuée de la maternelle à la terminale, d'un montant de 30 €. Cette année, le formulaire devra être téléchargé sur le site internet de la commune (moureuille.fr). Les personnes qui ne pourraient pas utiliser ce moyen pourront s'adresser au secrétariat de mairie.

Calendrier des activités de la semaine

Danse — Mercredi après-midi (N. RAULT)

Marche — Mardi et vendredi après-midi (A. AUDOURAD)

Gym — Vendredi après-midi (A. POMMIER)

Bibliothèque (dès le 5 septembre) — Jeudi (16h-19h) et 2^e samedi/mois (9h-12h) (Mme D. ROUSSEL)

La mairie

Horaire d'ouverture du secrétariat de mairie :

Mardi : de 10 h à 12 h

Mercredi : de 10 h à 12 h

Vendredi : de 10 h à 12 h & de 13 h 30 à 17 h

Mairie de Moureuille

1 Place de l'église - 63700 Moureuille

Tél : 04 73 52 41 52

Mail : mairie-moureuille@wanadoo.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre village sur moureuille.fr ou sur Illiwap

Lettre d'informations éditée par la Commune de Moureuille